

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 28/08/2024 - 117062 - 2016 B 28149 - 529 341 430 - 15 NANCY

15 NANCY

Société par actions simplifiée au capital de 2.590.000 euros

Siège social : 15 rue de Nancy - 75010 Paris

529 341 430 RCS Paris

**EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 22 MAI 2023**

Le 22 mai 2023 à 08H30, au 1-5 quai George V, 76600 Le Havre, la société RDC Société à Responsabilité Limitée, l'associé unique de la société 15 NANCY, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle,

(...)

A pris les décisions ci-après relatives à :

(...)

QUATRIÈME RÉOLUTION - NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'associé unique, ayant constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire décide de nommer:

La société FIDAUDIT FIDUCIAL AUDIT, domiciliée 41 rue du Capitaine Guynemer 92925 La Défense Cedex en qualité de Commissaire aux comptes titulaire. La durée des fonctions des Commissaire aux comptes, qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

Le Commissaire aux comptes a fait savoir, en ce le concerne, qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

L'associé unique prend acte que les conditions rendant nécessaire la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant ne sont pas réunies. En conséquence, il n'y a pas lieu à désigner un Commissaire aux comptes suppléant.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme à l'original

Thomas RAYNAUD
Directeur Général